



L'entreprise de couverture est absente, ne répond pas...

Par **Gibaag**, le **04/03/2008** à **10:06**

Bonjour, Je rencontre des difficultés avec une entreprise que j'ai missionné pour des travaux de toiture pour ma maison.
Un devis détaillé a été signé, l'entreprise a réalisé les travaux avec beaucoup de retard, et de nombreuses malfaçons ont été signalées.
Il reste encore des travaux de finition, mais l'entreprise ne vient plus, et n'a pas répondu à un courrier RAR que je lui ai adressé.
Enfin, il reste une facture à produire pour le solde de leur compte mais ils ne facturent pas.
Leurs derniers travaux datent de 4 mois... puis considérer qu'ils ne factureront pas ? puis-je établir un DGD sans leur dernière facture ?
Puis je utiliser cette somme non réclamée pour des travaux de reprises et finitions ? jusqu'à peuvent-ils fournir une facture ??